

La fin des « projets pharaoniques » ? (page 5)

Le vrai visage de Mme Marsigny (page 6)

Échos du Conseil municipal (page 7)

Le Noiséen

Votre journal d'information municipale



Novembre 2016 - N°1

www.psnoisylegrand.fr - #PsNoisyLeGrand - @PS Noisy-le-Grand



**(TROP) CHÈRE
POLICE MUNICIPALE
les Noiséens paient trois fois!** (page 3)

La décision du Conseil d'État du 20 juillet 2016 a fixé la destinée de notre ville pour les 3 prochaines années.

Mme Marsigny et son équipe assureront la gouvernance de notre ville jusqu'à la prochaine échéance municipale de 2020.

3 ans et demi c'est long, trop long diront certains, mais c'est une période que nous mettrons à profit pour préparer l'alternance en 2020.

Le Parti socialiste entend jouer

pleinement son rôle de force politique d'opposition durant cette période. Notre journal « Le Noiséen » a vocation à vous informer, mais surtout vous faire part de nos avis, de nos points de vue sur les projets de cette nouvelle équipe. Jouer notre rôle de force d'opposition, c'est **dénoncer tous les projets qui sont pour nous contraires à nos idées. Nous défendons l'intérêt de notre ville** et de ses habitants, tout en reconnaissant les éléments positifs de la politique mise en œuvre.

Au-delà de ce rôle critique, nous

souhaitons vous associer à la construction du futur pour notre ville.

Si, comme nous, vous pensez qu'être de gauche a du sens, qu'être de gauche c'est œuvrer pour plus d'égalité, plus de fraternité, plus de justice, plus de solidarité, alors **rejoignez les sympathisants du parti socialiste, pour être encore mieux informés et associés à notre réflexion.**

*Hervé Carré,
Secrétaire de section.*



ÉCHOS POSITIFS



Ça vous plaît ? Mais ce n'est pas elle qui l'a fait !

Ces derniers mois, Mme la Maire et son équipe ont lancé des travaux, inauguré des équipements. **Nous apprécions ces projets qui aboutissent, et pour cause, c'est la précédente équipe municipale qui les avait initiés et financés.**

Par exemple :

- **La verrière de l'Espace Michel-Simon** a été entièrement refaite ;
- **Le terrain synthétique de football** sur les bords de Marne a été inauguré en juin 2016 ;
- **Les travaux de la Halle du marché** en Centre-ville ont débuté ;
- **Le quartier Maille-horizon** se concrétise ;
- **Les Bords de Marne** ont commencé à être aménagés ;
- **La réhabilitation du quartier du Château de France** est terminée (tranche 1).

Reconnaissons le travail de l'ancienne équipe sans qui toutes ces réalisations n'existeraient pas aujourd'hui. ♦

C'est elle qui l'a fait, et ça nous plaît !

Proposer une opposition constructive, c'est aussi savoir reconnaître les bonnes décisions de l'équipe en place. **Dans ce registre, nous saluons l'organisation de la retransmission de l'Euro 2016 dans les jardins de la Mairie.** L'organisation de ce genre d'événement, avec les contraintes liées à l'État d'urgence, a permis à de nombreux Noiséens de se retrouver dans un bon esprit.

De même, l'organisation d'un feu d'artifice et d'un bal dans ce même lieu ont, là aussi, permis de ravir un public qui découvrait parfois ce nouveau jardin public au sein de l'Hôtel de Ville.

Saluons également les Services de la Ville qui ont, comme d'habitude, tout fait pour en garantir le succès. ♦



Le changement de la verrière de l'Espace Michel-Simon a été décidé en 2013 (ancienne mandature).



Un plan pluriannuel des travaux d'aménagement des Bords de Marne a été décidé en 2012 (ancienne mandature).



Le terrain synthétique des Bords de Marne a été financé par la Ville, le Département de Seine-Saint-Denis et la Région. (ancienne mandature).

(Trop) chère sécurité!

La sécurité était un des thèmes fétiches de la campagne de Mme la Maire. **Elle avait d'ailleurs beaucoup promis dans ce domaine. Qu'en est-il après un an?**

Côté chiffres, c'est la surenchère: la Police municipale a vu ses effectifs tripler passant de 10 à 31 agents en janvier, avec un objectif de 40 agents en 2018. Les horaires d'intervention ont été étendus dans le but de créer une brigade de nuit. Les caméras devraient également passer de 78 à 90 et **on nous annonce que les agents seront armés et circuleront à pied, en voiture et bientôt à moto, avec des chiens, à vélo, et même à cheval.**

Ce «déploiement de forces» est-il utile et efficace? La Police municipale contribuera-t-elle à faire diminuer l'insécurité à Noisy-le-Grand? On peut en douter, car ce n'est pas son rôle. **La Police municipale n'a pas vocation à se substituer à la Police nationale, mais constitue une police de proximité, au service de nos concitoyens.** Elle doit faire respecter les arrêtés du Maire, notamment en ce qui concerne la circulation, le stationnement ou les incivilités. Les policiers municipaux assurent la sécurité des usagers devant les établissements scolaires et lors des manifestations de la Ville, interviennent

dans la lutte contre les dépôts sauvages et surveillent le patrimoine communal afin d'éviter d'éventuels squats ou dégradations.

Et pourtant, ces missions-là ne sont pas totalement assurées malgré le triplement de l'effectif. En effet, les usagers du Marché peuvent aisément le constater. Le stationnement sauvage se multiplie sur nos trottoirs.



Une des missions de la police municipale est la régulation du stationnement gênant. Nous constatons chaque jour en circulant sur nos trottoirs que cette mission n'est pas remplie.

« La facture pour les Noiséens est salée : 1,8 million d'euros en 2019 contre 400 000 euros en 2015! »

Les fêtes de quartier du Pavé-Neuf et du Champy ont été encadrées par une société privée de sécurité.

POINT DE VUE

Les appels à intervenir lors de blocage de bateau par les riverains restent sans réponse (cf. *Le Parisien* du 10/02/2016). En bref, on augmente les effectifs, mais le service rendu ne change pas.

Et enfin tout ceci a un coût et **les Noiséens paient trois fois pour leur sécurité: pour la Police nationale (dont les effectifs ont fondu sous la présidence de N. Sarkozy), pour la Police municipale, dont les nouvelles missions attribuées par la Maire sont floues et enfin pour les sociétés privées de sécurité qui se substituent à la police municipale lors de certains événements.** La facture pour les Noiséens est salée: 1,8 M€ en 2019 contre 400 000€ en 2015!

Préparez vos chèquiers, car les impôts risquent bien de flamber!

Pour nous, c'est à l'État que reviennent les missions de sécurité et le gouvernement sait prendre ses responsabilités en la matière. Ainsi, lors d'un déplacement dans le département, le Ministre de l'Intérieur, M. Bernard Cazeneuve, a annoncé le renfort de 300 postes d'ici la fin de l'année; **172 policiers supplémentaires ont d'ores et déjà pris leur fonction en Seine-Saint-Denis.** ♦

Faites ce que je dis... pas ce que je fais!

« Halte à la bétonisation », « Stop aux immeubles », « Sauvons nos pavillons » étaient les slogans portés par Mme Marsigny pendant sa campagne.

Aujourd'hui que la campagne est terminée, les affaires reprennent: au 58 rue Docteur Jean-Vaquier, une belle maison en meulière, qui sert de cabinet d'avocat à Mme Marsigny, va être démolie pour y **construire un immeuble de standing de 1 325 m² sur 16 mètres de hauteur.**

Cette réalisation se fera pour le compte de la SCCV 58 Vaquier titulaire du permis de construire n° PC 09305116C0019 déposé le 4 juillet 2016, **quelques jours à peine avant la confirmation de l'élection municipale par le Conseil d'État!**

Être Maire, c'est servir l'intérêt général.

Pour Mme la Maire, c'est aussi l'occasion de faire des affaires. ♦



Cette maison de maître, propriété de Mme Marsigny, sera détruite au profit d'un immeuble de 16 mètres de haut.

Un peu de courtoisie républicaine !

Que Mme Marsigny s'attribue le travail des autres en expliquant que la réfection de la Halle du marché, les travaux sur les Bords de Marne, l'achèvement de la rénovation des espaces publics à la Butte-Verte et au Pavé-Neuf, ou la réfection de la verrière de l'Espace Michel-Simon sont de son fait est une chose; **mais qu'elle ne prenne pas la peine de prévenir l'opposition municipale de l'inauguration de nouveaux équipements qui ne lui doivent rien, c'est irrespectueux.**



1^{er} septembre 2016 : Inauguration du lycée international, en toute confidentialité.

Le lycée international, voulu par l'Association des collectivités de l'est parisien (ACTEP), est annoncé par Jean-Paul Huchon en 2006.

Un long parcours d'élaboration débute alors, soutenu activement par les élus locaux et régionaux socialistes et encouragé par les Noiséens.

2016 : le Lycée a été inauguré en catimini, sans les Noiséens et sans les élus qui l'ont porté depuis dix ans (soit-disant pour des raisons de sécurité, raisons qui n'ont pas été invoquées au moment de la diffusion des matchs de l'Euro).



17 octobre 2016 : Inauguration a minima des nouvelles résidences d'ATD Quart-Monde sans en informer les Noiséens.

Après le lycée international, **voici que les élus de l'opposition ont dû s'inviter à l'inauguration des nouveaux logements Emmaüs du centre de promotion familiale d'ATD Quart-Monde.**

Ce projet, soutenu par la précédente majorité, qui contribue à de meilleures conditions de logements pour des dizaines de familles et participe de la rénovation urbaine du quartier des Hauts-Bâtons, **ne doit rien à Mme Marsigny !**

Là, elle pourrait avoir l'honnêteté de le reconnaître et convier à son inauguration celles et ceux qui ont travaillé pendant des années à la réalisation de ce projet. **Cela s'appelle la courtoisie républicaine, la continuité du service public ou, plus simplement, la politesse ! ♦**

De l'information à la propagande

Il est normal, voire indispensable, qu'une Ville diffuse de l'information à ses citoyens. À Noisy-le-Grand, depuis un an, la communication a clairement pris des allures de propagandes électorales.

Une nouvelle version du Noisy Mag est apparue il y a quelques mois : plus d'images et moins d'infos! Exit le supplément annonçant les programmes des animations pour tous les Noiséens et les programmes du cinéma Le Bijou. Exit les petites annonces...

À la place nous avons droit à un interminable « dossier » sans contenu rédactionnel, qui ne sert qu'à l'autopromotion de l'équipe actuelle qui a du mal à se faire reconnaître par ses administrés. Pour preuve, les deux der-

nières pages de photos des élus de la majorité reprenant leur délégation à rallonge afin de se faire connaître de leurs concitoyens.

Et que dire du **dernier numéro « spécial » du Noisy Mag qui est ni plus ni moins qu'un document de propagande pure?** Rempli de mauvaise foi frisant le mensonge éhonté, d'auto-satisfaction gratuite pour cacher la récupération des fruits du travail des élus de la précédente mandature. Ce n'est qu'une accumulation d'affirmations gratuites et sans cohérence.

Une chose est sûre, si vous souhaitez être informé sur l'actualité de Noisy, il va falloir trouver une autre source. **Le Noiséen** s'efforcera de faire ce travail. ♦

« À Noisy-le-Grand, depuis un an, la communication a clairement pris des allures de propagandes électorales. »



Dans le Noisy Mag d'octobre, une page vient défendre le point de vue de Valérie Péresse. La Conseillère régionale se doit de promouvoir la pensée de sa Présidente, pourtant loin des préoccupations quotidiennes des Noiséens. À quand une page pour la promotion du candidat Sarkozy?

La fin des « projets pharaoniques » ?

DÉCRYPTAGE

« Finis les projets "pharaoniques." Revenir à des investissements plus utiles aux Noiséens ». Voici les engagements de Mme la Maire. Un premier bilan s'impose.



Certes conforme au Code de la route, l'ersatz de piste cyclable de l'avenue Georges-Clémenceau est une insulte au bon sens et à la circulation des cyclistes, particulièrement des plus jeunes.

En matière de voirie, si nous saluons la construction d'un rond-point sur la place du Maréchal Leclerc, la réfection des trottoirs route de Neuilly ou route de Villiers, **nous sommes surpris par les motivations qui ont justifié certains de ces travaux.** La mise en double sens de l'avenue du Général de Gaulle pourrait prêter à rire puisque **Mme Marsigny a expliqué en réunion publique qu'elle le faisait pour « se venger. »**

Le problème est que cela s'est accompagné de la suppression de la piste cyclable de cette rue. Piste cyclable qui aurait été remplacée par une autre, avenue Georges-Clémenceau.

Cette dernière est une honte. **Elle n'est pas continue et particulièrement dangereuse, car, quand elle est matérialisée par quelques traits de peinture au sol, elle passe entre les véhicules en stationnement et la voie de circulation.**

Fêrue de « concertation » avec les habitants, **Mme la Maire n'a manifestement consulté personne au sujet de la modification des sens de circulation.** Chacun se fera son avis sur les conséquences de ces modifications,

mais il est certain que les multiples réunions publiques que Mme Marsigny a menées pendant les six premiers mois de l'année, y compris pour discuter – question ô combien décisive – de l'endroit où devaient être placées les jardinières de la rue Mendès-France, se sont arrêtées une fois la décision du Conseil d'État connue.

« Nous ne voulons pas que M. Bofill se serve à nouveau de notre ville pour tester ses « utopies urbaines » qu'il juge lui-même être un échec »

Des Noiséens semblaient attendre des changements en matière de propreté et d'entretien du patrimoine communal. Là aussi, les déçus sont de plus en plus nombreux. Les habitants du Pavé-Neuf ne comptent plus les Caddies oubliés ou les fontaines dont la couleur de l'eau est douteuse.

Les dépôts sauvages perdurent un peu partout. **En bref, le grand « coup de propre » promis se fait attendre.**

Par ailleurs, avec Mme Marsigny, c'en était fini des « grands projets. » C'est en tous cas ce qu'elle avait promis. **L'obstination à vouloir confier à M. Ricardo Bofill l'aménagement d'un nouveau quartier de Noisy nous fait craindre que, dans ce domaine comme dans les autres, les promesses ne soient pas tenues.**

Si nous saluons la réfection de l'aire de jeux pour enfants à proximité des Espaces d'Abraxas, nous craignons les projets de Mme Marsigny.

Nous ne voulons pas que M. Bofill se serve à nouveau de notre ville pour tester ses « utopies urbaines » qu'il juge lui-même être un échec (*Le Monde* en date du 8 février 2014, cf. encadré).

Nous considérons que son architecture monumentale a déjà fait suffisamment de mal à Noisy.

Enfin, nous considérons que la Maire est en contradiction avec ses promesses électorales en souhaitant confier à cet architecte mondialement connu (et donc sans doute très cher) **des projets qui ne seraient plus pharaoniques, mais seulement monumentaux!** ♦



Les Espaces d'Abraxas construits entre 1978 et 1983 par l'architecte espagnol Ricardo Bofill qui a imaginé une « utopie » fermée et constituée de 610 logements.

Extraits de l'entretien avec Ricardo Bofill à propos des Espaces d'Abraxas :

Le Monde

Mon expérience en France est (...) ratée, car quand on est jeune on est très utopique, on pense qu'on va changer la ville et finalement rien ne s'est passé. Je n'ai pas réussi à changer la ville. (...) Il s'agit d'un espace unique qui a pâti du manque d'esprit communautaire propre à la France (...) Le manque également d'équipements et de commerces et le fait que l'espace soit fermé sur lui-même pose des problèmes (...) C'est une expérience unique et finie et je ne la répéterai jamais, car j'ai vu les difficultés que ça entraîne.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/02/08/ricardo-bofill-je-n-ai-pas-reussi-a-changer-la-ville_4359887_3224.html#fEAGu7B5PiAbf1qK.99

Remplir pour remplir, voilà la nouvelle politique « ambitieuse » d'aménagement commercial de l'équipe municipale actuelle.

Lutter contre la désertification du petit commerce semble être une priorité pour la nouvelle majorité municipale. **C'est une bonne nouvelle puisque c'était aussi le cas de l'équipe précédente: les installations de la Brasserie du centre-ville, du fromager-traiteur ou de la boucherie de la rue Brossolette sont quelques exemples qui attestent de cette volonté.**

Posséder les murs de certaines coques commerciales est le seul outil d'une ville afin de préserver un équilibre commercial et gérer la destination des activités.

Céder les murs des commerces, c'est laisser la porte ouverte à l'installation en force de banques ou d'agences immobilières qui ont les capacités financières

pour investir dans les meilleurs locaux, **au détriment de petits commerces de proximité et de première nécessité, créateurs de lien social.**

Depuis son élection, Mme Marsigny semble avoir décidé de céder à la

« Céder les murs des commerces, c'est laisser la porte ouverte à l'installation en force de banques ou d'agences immobilières »



Le fleuriste donnait de la vie à cet espace. Aujourd'hui, l'agence immobilière attire peu de passage et ne permet pas d'apporter de valeur ajoutée à cette entrée de rue commerçante.

précipitation. En effet, en vendant les coques commerciales détenues par la ville, elle prend le risque de voir des commerces utiles aux Noiséens disparaître au profit de « commerces » qui nuiront à l'animation commerciale de Noisy-le-Grand.

Ainsi, l'installation d'une agence immobilière à la place d'un fleuriste rue du Dr Sureau en est le premier témoignage.

Plus grave : Vendre trop vite les coques commerciales revient à les vendre en dessous du prix du marché et **prive les finances de la ville de ressources précieuses.**

Cette politique du « remplir pour remplir » n'est pas une politique ambitieuse pour une ville comme Noisy-le-Grand, mais **une politique de la facilité.**

Qui a envie de flâner dans un Centre-ville rempli d'agences immobilières, d'assurances ou de banques ? ♦

Le vrai visage de Mme Marsigny

C'est sur sa page Facebook que Mme Marsigny annonce son soutien à l'ex-Président de la République dans le cadre de la primaire de la Droite. Avec une argumentation aussi pauvre que désarmante, elle explique son ralliement à N. Sarkozy en disant qu'il se « bat comme un lion » ou qu'il « n'accepte pas les demies (sic) mesures » ou qu'il a fait de Les Républicains « le premier parti de France. »

Sauf que, depuis un an, Mme Marsigny joue un rôle, celui d'une élue qui se veut « proche des gens », qui « ne fait pas de politique », qui travaille « pour tous les Noiséens », qui « sert l'intérêt général. »

Ainsi, si Mme Marsigny se reconnaît dans les orientations de N. Sarkozy et le soutient, il faudra alors qu'elle explique aux Noiséens qu'elle fait de la politique et que sa politique ne sert pas l'intérêt général et ne s'adresse pas à tous les Noiséens.

Qui en effet à Noisy a pu bénéficier du « bouclier fiscal » permettant à Mme Bettencourt de toucher un chèque de l'administration fiscale ?

Qui, à Noisy, demande à ce que nos quartiers popu-

lares soient traités « au Karcher » ?

Qui, à Noisy, réclame moins de policiers, d'enseignants, de personnels de santé... tel que le prévoit le projet de N. Sarkozy avec le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux ?

Qui, à Noisy, se reconnaît dans ce discours de N. Sarkozy, celui de la « droite dure »

qui dresse les gens les uns contre les autres et promeut l'affrontement plutôt que l'apaisement ?

Cette prise de position de Mme Marsigny est inquiétante, mais elle a le mérite de la clarté. Mme Marsigny est une élue de Droite qui assume pleinement ses orientations politiques et qui a bien l'intention de les mettre en application à Noisy-le-Grand.

Les masques tombent. ♦



Les Échos du conseil ne sont ni des compte-rendus ni des procès-verbaux des réunions du conseil municipal. Le Noiséen explique quelques votes de notre groupe au conseil municipal.

ÉCHOS DU CONSEIL

Nous avons voté pour :

- 👉 **La Maison de la Justice et du Droit.** C'est une offre complémentaire de la Maison des Services publics que nous avons mise en place, permettant ainsi aux Noiséens des services publics de proximité toujours plus efficaces et utiles.
CM du 29 septembre 2016.
- 👉 **L'étude de l'Agence régionale de santé (ARS) sur le diagnostic de l'offre et des besoins de santé à Noisy-le-Grand.** Avec la baisse prévisible des médecins à court-terme, cette étude est utile.
CM du 29 juin 2016.
- 👉 **L'extension de l'école de la Varenne.** Le quartier a connu de profondes métamorphoses, en particulier une croissance démographique forte. Les enfants doivent pouvoir disposer de locaux permettant de tous les accueillir en sécurité.
CM du 26 mai 2016.

Nous avons voté contre :

- 👉 **Le projet de construction de logements en lieu et place des anciens Bains-Douches municipaux.** Aucun logement social n'a été prévu au motif de la proximité de l'Hôtel de Ville.
CM du 29 septembre 2016.
- 👉 **L'étude de faisabilité d'un ensemble immobilier sur les Espaces d'Abraças** (cf. notre article sur ces Espaces et Ricardo Boffil page 5).
CM du 29 septembre 2016.
- 👉 **La vente de coques commerciales du Centre-Ville.** (cf. notre article sur la page de gauche.)
CM du 26 mai 2016. ♦

INTOX / DÉSINTOX

INTOX : Sur sa page Facebook ou dans ses éditoriaux du Noisy mag, Mme Marsigny indique, au sujet de la modification de la sectorisation des collèges conduite par le Département : **« On n'a pas demandé leur avis aux parents. »**

Par ailleurs, cette modification des secteurs aurait été faite sans lien avec la ville de Noisy-le-Grand et, dans tous les cas, sans son accord. Ce sont les raisons pour lesquelles Mme Marsigny s'oppose à cette réforme et a saisi le tribunal administratif pour faire annuler la délibération votée au Conseil départemental le 7 avril dernier.

DÉSINTOX : Contactée dès son élection, à l'automne 2015, la ville Noisy-le-Grand a été la première informée de la nécessité de revoir la sectorisation des collèges de notre ville en raison des déséquilibres d'effectifs qui rendaient impossible la rentrée des élèves au Clos-Saint-Vincent et à Saint-Exupéry.

Par ailleurs, les parents d'élèves élus des 2 principales associations de parents d'élèves de la ville ont été consultés, tout comme les parents d'élèves élus aux conseils d'administration des 5 collèges (Clos-Saint-Vincent, Saint Exupéry, Victor-Hugo, François-Mitterrand et Jacques-Prévert). La ville a également participé aux différentes concertations, représentée par la Maire-adjointe à l'Éducation ou par un membre du cabinet de Mme la Maire.

Au total, ce sont près d'une dizaine de réunions regroupant des représentants des familles, de la Ville, de l'Éducation Nationale, du Département, dans des formats variés (de 4 à 150 personnes), qui se sont tenues de l'automne 2015 jusqu'au printemps 2016.

La sectorisation des collèges

Enfin, c'est à la demande des représentants de parents d'élèves de la ville que la mise en application de cette modification des secteurs scolaires des collèges a été repoussée à la rentrée 2017 afin de travailler sur des aspects techniques relatifs à la circulation des futurs collégiens. Cette demande a d'ailleurs été soutenue par la ville de Noisy, par l'intermédiaire du collaborateur de cabinet de Mme la Maire présent à la dernière réunion de concertation.

Mme Marsigny peut toujours prétendre qu'elle n'a pas été associée à cette réforme et qu'elle n'a pas donné son accord, les faits sont là ! ♦



Collège François-Mitterrand, vue de la cour.

La rentrée scolaire a été l'occasion de mesurer l'engagement du Conseil départemental en matière d'éducation à Noisy-le-Grand.

Stéphane Troussel, le Président du Conseil départemental, s'est rendu au collège Saint Exupéry le jour de la rentrée des élèves de 6e en compagnie d'Emmanuel Constant, Vice-Président délégué à l'Éducation, de Frédérique Denis, Conseillère départementale et de Mme Marsigny qui, parce que c'est l'usage républicain, avait naturellement été invitée à participer à cet événement par le Président Troussel.

Cette visite a été l'occasion de rappeler les conditions du Plan Ambition Collèges (PAC) qui concernera 100% des 125 collèges du département et se caractérise par un investissement de 640 millions d'Euros de travaux.

À titre d'exemple, pour le seul collège



Le Président du Conseil départemental, Stéphane Troussel, est venu assister à la rentrée au Collège Saint-Exupéry.

« À titre d'exemple, pour le seul collège Jacques-Prévert, c'est près de dix millions d'euros de travaux qui sont engagés jusqu'en 2020 »

Jacques-Prévert, c'est pas loin de dix millions d'euros de travaux qui sont engagés jusqu'en 2020.

Ce fut aussi l'occasion de rencontrer les familles des nouveaux collégiens et recueillir leurs sentiments sur l'attribution du « Chèque-Réussite », dispositif permettant à toutes les familles dont l'enfant entre en classe de 6^e de bénéficier de la somme de 200 € pour contribuer à l'achat de fournitures scolaires.

Dans le département, ce sont environ 18 000 élèves concernés. À Noisy, ce sont près de 850 enfants remplissant les conditions pour bénéficier de cette aide déterminante pour un grand nombre de familles pour qui la rentrée scolaire s'accompagne souvent de dépenses lourdes dans le budget familial.

Mais, parce qu'il s'agit d'une dotation forfaitaire sans condition de ressources, c'est aussi une contribution qui permet de rendre possible un des principes fondateurs de notre école, la gratuité pour tous. ♦



Nous vous rencontrons !

- ➔ À la permanence du marché du Centre-ville, à l'angle de l'avenue Aristide-Briand et de la rue Pierre-Brossolette, tous les dimanches matin de 10 heures à midi, de septembre à la mi-juillet.
- ➔ À notre permanence hebdomadaire dans nos nouveaux locaux du 20 avenue Aristide-Briand chaque vendredi soir de 18 heures à 19 heures 30.

On reste en contact ?

Nom

Prénom

Adresse

Tél. Courriel

- Je souhaite rester informé(e) de l'actualité de la section Je souhaite devenir adhérent(e)

Coupon à renvoyer à **Parti socialiste**, Section de Noisy-le-Grand, BP 36, 20 av. Aristide-Briand, 93160 Noisy-le-Grand ou par courriel à contact@psnoisygrand.fr